Aciérie

ArcelorMittal

Document d'accueil des chauffeurs

Le non-respect des consignes mentionnées dans le présent document peut conduire à une interdiction d'accès au site pour le contrevenant.
Le conducteur de véhicules s'engage, par ailleurs, à suivre les instructions données par les responsables des différents magasins.

EPI obligatoires sur le site d'Industeel Belgium

Les chauffeurs doivent se présenter, à la loge, avec les EPI suivants : chaussures de sécurité, casque avec jugulaire, lunettes de protection, protections auditives, tenue protégeant le torse, les bras et les jambes, gants pour toute manutention, gilet fluo.

Consignes de circulation

- Les véhicules, autorisés à pénétrer chez Industeel Belgium, sont soumis aux règles du code de la route et aux consignes en vigueur dans l'usine.
- Les véhicules doivent circuler avec les feux allumés en tout temps.
- Les véhicules doivent être stationnés en marche arrière.
- Les véhicules doivent marquer l'arrêt en entrant et sortant des halls de chargement.
- Respectez les limitations de vitesse (20km/h sur le site, 10km/h aux endroits spécifiques).
- La priorité est donnée au rail, aux gros engins industriels et aux véhicules de secours.

Interdictions

Il est interdit de :

- Il est interdit de stationner hors des zones réservées à cet effet.
- Il est interdit de dételer les tracteurs des semi-remorques sans accord formel du responsable du magasin.
- Il est interdit de stationner à moins de 1,5 mètres des voies ferrées.
- Il est interdit d'être accompagné d'un tiers (autre personne qu'un second chauffeur).
- Il est interdit d'utiliser son GSM en conduisant.
- Il est interdit de prendre des photos.
- Il est interdit d'introduire et consommer des boissons alcoolisées ou des produits psychotropes (drogues, cannabis …) sur le site. ArcelorMittal se réserve le droit d'appeler la Police en cas de doute.
- Il est interdit d'effectuer toute transaction commerciale sauvage.
- Il est interdit de circuler seul dans les ateliers loin de votre véhicule.
- Il est interdit d'effectuer les opérations de manutention sans EPI (casque, veste, gants, …).
- Il est interdit de stationner sur le site plus longtemps que ne l'exige la durée de l'opération de chargement/déchargement.
- Il est interdit de fumer sur le site, hors des « zones fumeur ».

Consignes sécurité des opérations de chargement/déchargement

Voir les analyses de risques spécifiques aux opérations de dépotage, chargement/déchargement de produits sidérurgiques, chargement/déchargement au chariot élévateur ou bull.

Failure to comply with the instructions mentioned in this document may lead to a ban of access to the site for the offender.
The vehicle driver also undertakes to follow the instructions given by the managers of the various stores.

Mandatory EPI (PPE) on the site of Industeel Belgium

Drivers must go to the gate with the following equipment: safety shoes, helmet with chin strap, safety glasses, hearing protection, outfit protecting the torso, arms and legs, gloves for handling, fluorescent vest.

Traffic instructions

- Vehicles allowed to enter on the site are subject to the rules of the Highway code and to the instructions of the factory.
- Vehicles must circulate with the lights on at all time.
- Vehicles must be parked in reverse.
- Vehicles must mark the stop when entering and leaving the loading halls.
- Speed limitations must be respected (20km/h on the site, 10km/h in the specific places).
- Priority is given to the rail, large industrial vehicles and emergency vehicles.

Prohibited

It is prohibited to:

- It is prohibited to park outside the areas reserved for this purpose.
- It is prohibited to detach tractors from semi-trailers without the formal agreement of the store manager.
- It is prohibited to park less than 1,5 meters from the railways.
- It is prohibited to be accompanied by a third party (other than a second driver).
- It is prohibited to use a cellphone while driving.
- It is prohibited to take pictures.
- It is prohibited to introduce and consume alcoholic beverages or psychotropic products (drugs, cannabis …) on the site. ArcelorMittal has the right to call the Police in case of doubt.
- It is prohibited to carry out any wild commercial transactions.
- It is prohibited to circulate alone in workshops away from your vehicle.
- It is prohibited to carry out handling operations without PPE (helmet, vest, gloves …).
- It is prohibited to park on the site longer than required by the duration of the loading/unloading operation.
- It is prohibited to smoke on the site, outside the “smoking areas”.

Safety instructions for the loading/unloading

Look at the risk analysis specific to uploading operations, loading/uploading of steel products, loading/uploading forklift or bull.

PARKING OBLIGATOIRE
EN MARCHE ARRIERE